



COORDONNÉES

450-758-3620

TM@csssamares.gouv.qc.ca

916, rue Ladouceur
Joliette (Québec) J6E 3W7

Les réinscriptions pour 2027-2028 se font au mois de mars 2027 sur le portail Mozaïk, et ce, même pour les nouveaux élèves en secondaire 1.

Pour inscrire votre enfant à Thérèse-Martin vous devez résider sur le territoire de l'école.

Pour vérifier quelle est votre école de territoire, cliquez [ICI](#).



INSCRIPTIONS

Inscription d'un élève qui ne fréquente pas actuellement une école du CSS des Samares.



ÉTAPE 1

Téléchargez et remplissez les documents selon l'année d'inscription :
Les formulaires ci-bas sont seulement pour les élèves qui résident sur le territoire de Thérèse-Martin (déménageurs) qui font une inscription en 2026-2027 pour l'année en cours et pour 2027-2028 (rentrée scolaire 2027) à venir.

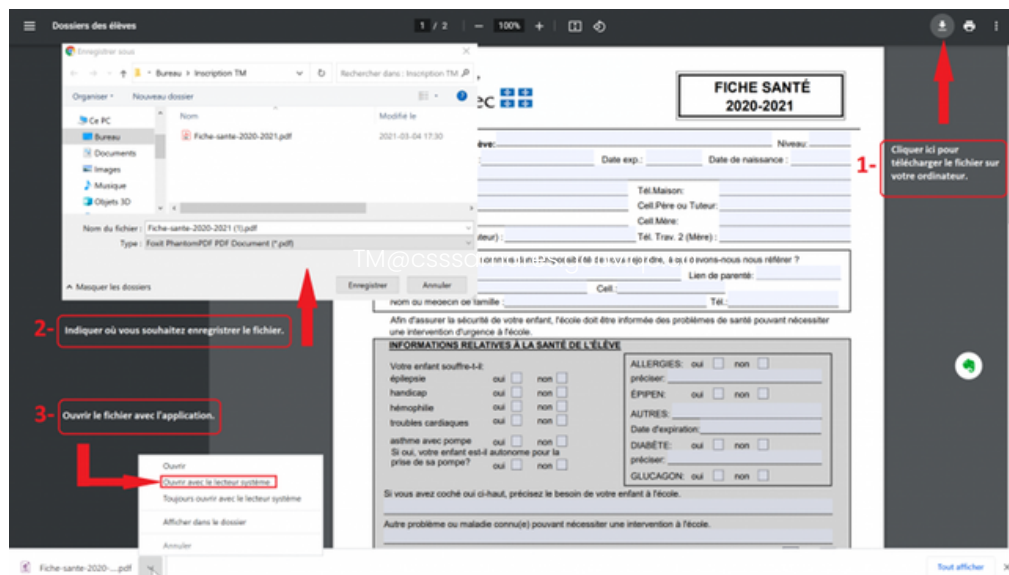
ANNÉE 2026-2027

- Fiche d'inscription 2026-2027
- Fiche santé
- Formulaires d'autorisation

ANNÉE 2027-2028 (À VENIR)

- Fiche d'inscription 2027-2028
- Fiche santé
- Formulaires d'autorisation

Démarche pour télécharger un fichier sur son ordinateur et le compléter.



*** IMPORTANT :** Télécharger sur votre ordinateur les fichiers suivants puis les compléter. Ne pas remplir les documents directement dans le navigateur parce que les informations que vous y inscrirez seront perdues. Utilisez plutôt une application qui permet la lecture de fichier PDF telle que Adobe Reader ou Foxit Reader.



ÉTAPE 2

Remplissez le **choix de cours** selon l'année d'inscription de l'enfant.
Le formulaire est le même pour l'année 2026-2027 et l'année 2027-2028.
Vous devrez seulement sélectionner l'année souhaitée pour l'inscription.



ÉTAPE 3

Vous devez envoyer l'ensemble des documents suivants PAR COURRIEL au secrétariat de niveau concerné :

**Si vous ne parvenez pas à joindre tous les fichiers dans un même envoi, vous pouvez envoyer plus d'un courriel.*

- Bulletin de l'année en cours;
- Bulletin de l'année précédente;
- Certificat de naissance de l'élève*;
- Fiche d'inscription;
- Fiche santé;
- Formulaire autorisation parentale et engagement de l'élève;
- Formulaire d'autorisation de transfert de dossier d'élève;
- Formulaire d'autorisation d'utilisations de photos, vidéos et renseignements personnels;
- Plan d'intervention (s'il y a lieu);
- Preuve de résidence **VALIDE**

(Le bail n'est pas une preuve de résidence valide.

Voici des exemples de preuve acceptée : Relevé d'emploi, compte de taxes scolaires ou municipales de la résidence principale).

*Un membre du personnel communiquera avec vous dans les jours suivant la réception des documents afin de planifier un rendez-vous pour finaliser l'inscription de votre enfant. Vous devrez apporter avec vous les **originaux** des documents demandés aux étapes précédentes.

1^{re} secondaire et francisation : 450-758-3620, poste 23768 | 103.secretariat.sec1@csssamares.gouv.qc.ca

2^e secondaire et FMS régulier : 450-758-3620, poste 23768 | 103.secretariat.sec2@csssamares.gouv.qc.ca

3^e, 4^e et 5^e secondaire : 450-758-3620, poste 23628 | 103_secretariat_2eCycle@csssamares.gouv.qc.ca

L'école secondaire Thérèse-Martin vous souhaite la bienvenue parmi nous!